



## COMPTE RENDU DU CTL

DU 18 JUIN 2019

Le comité Technique local du Pas de Calais s'est réuni le 18 juin 2019 à 9h30 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas de Calais 5 rue du Docteur Brassart à Arras.

Nous avons lu la liminaire suivante :

*« Monsieur le Président,*

*Vous avez enfin dévoilé l'avenir du réseau de la DGFI du Pas de Calais et nous voilà dans une phase dite de concertation.*

*Mais est elle sincère cette phase ? Sommes nous effectivement en position de pouvoir discuter de votre nouvelle carte ? Avons nous un pouvoir de faire bouger réellement les sites tels que vous nous les avaient présentés, Quelle marge de manœuvre avons nous les OS et les agents pour bouger ne serait ce d'un yota cette proposition ?*

*Sincèrement les agents de ce département n'y croient absolument pas. Leurs propositions seront elles prises en compte et analysées ? Non, seront ils écoutés ? Non. Si réellement vous auriez voulu que les agents, les OS participent à une concertation sur l'avenir du réseau de la DGFI, c'est en juillet 2018 qu'il aurait fallu la faire lorsque notre ministre vous a demandé de faire vos propositions suite à son discours.*

*Cette concertation n'est qu'une mascarade à leurs yeux afin que vous puissiez justifier auprès du Ministre que les agents ont bien accompagné cette réforme en y participant activement.*

*Et somme toute, au final, c'est peut-être votre bâton de maréchal avant votre départ à la retraite.*

*L'équipe UNSA 62*

*Delaudier Sébastien titulaire  
Duval Christine expert »*

### Réponses liminaires :

- Nouveau réseau : la phase de concertation va démarrer, personne n'est limitée dans son expression et M Roulet retiendra les sujets fondés et en fera une synthèse.

Il n'est pas prévu de projet d'itinérance dans le Pas de Calais, mais des points d'impact de 2 demi journées par semaine sur le volontariat des communautés.

- Fusion des trésoreries : M Roulet ou son équipe de direction se déplaceront en local pour engager la discussion. M Roulet n'a rencontré que le président de l'association des Maires. Il a encore les élus à voir.

- Pour son bâton de Maréchal, M Roulet a répondu qu'il ne fonctionnait pas comme ça.

65 % de la TH est dégrevée pour 85 % des usagers.

### APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

Les procès verbaux du 8 janvier et du 17 janvier 2020 ont été votés par FO, UNSA et CFTC, Solidaires a voté contre.

### RÉORGANISATION DES SAID DU SIP LENS NORD

Actuellement le SIP est constitué de 3 secteurs, au 01/01/2020, fusion en 2 secteurs Lens et Lens extérieur.  
But : mutualisation des missions pour former les nouveaux agents suite au départ en retraite d'agents expérimentés.

Un secteur avec plus d'agents permet de palier plus facilement aux absences,

Par contre, le directeur voudrait que le protocole d'accueil soit revu rapidement.

Un groupe de travail sur l'accueil dans le département pourrait être organisé.

Votes :

FO pour,

Solidaires contre,

UNSA, CFTC abstention.

Nous nous sommes abstenus car c'est une conséquence des suppressions d'emploi afin d'améliorer le travail des agents. Et les agents sont d'accord pour la fusion.

FUSION DU SPFE D'ARRAS 1 ET ARRAS 2

Au 01/01/19, le SPFE d'Arras et celui de St Pol fusionnent.

La fusion juridique est prévue au 19/09 mais la fusion physique sera ordonnée par la direction mi juillet.

Lors de la présentation aux agents, il n'y a pas eu de débats particuliers.

M Hamez, adjoint à Arras 1 et comptable intérimaire de St Pol, nous a exposé son soucis de gestion car avec 2,8 agents se posent des problèmes de contrainte de présence pour établir toutes les tâches.

La comptabilité et l'accueil des usagers se feront intégralement à Arras.

Un agent peut être maintenu pendant 2 ans sur le site de St Pol pour du travail à distance.

Votes :

Solidaires et CFTC, contre

UNSA, FO abstention.

UNSA s'est abstenue pour les mêmes raisons contraintes suite aux suppressions d'emplois.

POINT D'ÉTAPE SUR LE CONTRÔLE ALLÉGÉ DES ACTES PUBLIES

But : accroissement de la qualité des actes, et réduire les délais de publications en 2 phases d'abord un mois de contrôle exhaustif, puis contrôle allégé si peu d'erreurs.

Représente actuellement 10 % des actes.

Les notaires adhèrent et sont favorables à cette démarche de qualité totalement disparue suite au non remplacement des clerks de notaire dans les études.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Ce rapport reflète la qualité de travail des agents de la ddfip du Pas de Calais et leurs investissements. Il valorise les services et prend en charge les effectifs. Pourtant, les conditions de vie au travail des agents qui se dégradent ne sont pas mentionnées, il n'est ressort que du positif.

Les OS proposent d'ajouter un lexique des acronymes.

Le directeur est ouvert à toutes propositions pouvant modifier ce rapport.

CAMPAGNE DES COMPTES DE GESTION 2018

Confectionné par le comptable, il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Il comporte une balance générale des comptes et un bilan comptable qui décrit l'actif et le passif de manière synthétique.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante pour constater la stricte concordance des deux documents (administratif et compte de gestion).

Seul le juge des comptes peut engager la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public.

Depuis 2018, le taux de visa des comptes de gestion n'est plus un indicateur de performance mais un repère d'activité.

Dans le département, il y a deux collectivités qui ont candidaté pour le compte financier unique et sa nomenclature M 57 : Sailly La Bourse qui dépend de Beuvry et Cauchy Le Temple qui dépend de Berck. Cette expérimentation est prévue pour 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES

L'UNSA a posé 4 questions :

1) Télétravail :

Tous les agents qui ont opté au télétravail ont ils été dotés de leur matériel informatique ?

Oui tout s'est bien passé pour leur installation.

La direction va diffuser pour le prochain CT un compte rendu sur la mise en place du télétravail à la ddfip du Pas de Calais.

2) Lens CH :

Avez vous fixé une date de déménagement comme le demandaient les agents ? Puisque le délai de 6 mois est passé ?

Le problème des odeurs s'est un peu amélioré avec les travaux engagés, mais des courants d'air sont apparus.

Une analyse de l'APAVE a été faite et la direction attend les résultats.

Une visite sur le site dans le cadre du CHSCT est à organiser.

Si des travaux sont à envisager suite aux résultats de l'APAVE, c'est l'hôpital qui devra les faire.

3) Peut on avoir un comparatif des accidents de travail et des arrêts maladie entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ?

Les agents ont eu une charge de travail supplémentaire avec le PAS, ont enchaîné sur la campagne de dépôt des déclarations d'impôt sur le revenu, ils sont fatigués.

Accidents de travail :

25 en 2018

24 en 2019

Congés maladie de courte durée :

336 en 2018

259 en 2019

Congés maladie de longue durée :

609 en 2018

592 en 2019

4) Origine et réparation de la fuite de gaz à Bruay La Buisnière du 14 mai ?

Ce n'était pas une fuite de gaz mais une mauvaise évacuation de fumée de cheminée non conforme.

Les travaux ont consisté à la refaction de la fumisterie et au changement de la chaudière.

La remise en route de la chaudière se fera en présence d'agents de l'APAVE.

Fin du CT à 17H